

BULLETIN D'ADHESION 2022

Voir conditions en page 5

Prénom : NOM :
E-mail : Tél. :
Né(e) le : ... / ... / à Département : ou Pays :
Sexe : ☐ F - Féminin ☐ M - Masculin Nationalité :

Coordonnées professionnelles

Adresse principale de consultation, obligatoire pour parution dans [l'annuaire des praticiens OMNES](#)

N° Rue

Code Postal : Ville :

N° SIRET : Code APE :

Site Internet :

Statut juridique

☐ Micro-entreprise Date d'immatriculation : / /
☐ Société – type : Nom :
☐ Portage salarial – couveuse Nom de la structure de portage :
Adresse :

Adresse de correspondance :

(seulement si besoin, sinon utilisation de l'adresse professionnelle)

Formation diplômante en naturopathie

Ecole de

☐ Diplôme (cursus complet avec mémoire) ☐ Attestation de réussite Année :

Assurance pour l'année 2022 (responsabilité civile professionnelle et protection juridique)

☐ contrat groupe AXA-OMNES
☐ autre assurance :

CONTRAT ASSURANCE GROUPE AXA-OMNES – OPTIONNEL*

- Responsabilité Civile d'Exploitation Professionnelle + Protection Juridique -

Les avantages du contrat groupe pack RCPE + PJ:

- contrat adapté à l'activité de naturopathie négocié par notre équipe d'avocats auprès du groupe AXA
- tarif préférentiel pour les adhérents de moins d'un an d'installation professionnelle au moment de la souscription
- pas de frais d'établissement de contrat
- contrat géré par l'OMNES et non individuellement

Clauses du contrat assurance 2022 OMNES-AXA en consultation sur <https://www.omnes.fr/page/619655-adhesion-pro-cursus-omnes>

- en bas de page, un document pdf pour les conditions générales de l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle d'Exploitation
- en bas de page, un document pdf pour les conditions générales de l'assurance Protection Juridique

Vous y trouverez notamment la liste des pratiques et spécialités relevant du contrat AXA.
Toute autre pratique relève de votre responsabilité.

Cochez-remplissez choix **1** ou **2**

1 - ☐ Je souscris au contrat groupe AXA-OMNES

☐ Plus d'un an d'installation au moment de l'adhésion à l'OMNES :
130 € ttc pour l'année 2022 (validité jusqu'au 31/12/2022)

☐ Moins d'un an d'installation légale au moment de l'adhésion à l'OMNES = date de début d'activité déclarée auprès de l'URSSAF
78.50 € ttc pour l'année 2022 (validité jusqu'au 31/12/2022)

2 - ☐ J'ai déjà une assurance pour l'année : indiquez le nom et n° de contrat et la date d'échéance principale,
et **fournir une attestation d'assurance** :

.....
.....

* Attention : Vous devez obligatoirement souscrire une assurance de responsabilité civile professionnelle -RCP-
Pour résilier votre assurance, AXA-OMNES ou une autre, vous êtes tenus de respecter un préavis de 2 ou 3 mois

BULLETIN D'ADHESION 2022 (suite)

Conformément à la loi sur la protection des données (RGPD)

☐ J'autorise que les informations recueillies sur ce fichier de 4 pages soient utilisées, exploitées, traitées par l'OMNES exclusivement

- pour permettre de me recontacter, pour m'envoyer des lettres d'info, pour paraître dans notre annuaire de praticiens OMNES en ligne, pour toute communication entre l'OMNES et moi
- et en tant qu'adhérent, pour permettre à l'OMNES de conduire sa mission.

Nous vous informons de votre droit d'opposition :

vous pouvez vous opposer à tout moment et par écrit, à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

☐ Je certifie sur l'honneur que tous les renseignements indiqués dans ce dossier sont exacts

☐ J'atteste avoir lu le règlement intérieur de l'OMNES

<https://www.omnes.fr/page/432941-statuts-charte-reglement>

☐ Je joins le paiement par chèque, à l'ordre de l'OMNES, d'un montant de _____ €

Tarification <u>2022</u> (validité jusqu'au 31/12/2022)	Pro	Pro moins d'un an d'installation
Adhésion OMNES	130 €	75 €
Assurance groupe AXA-OMNES RCP + PJ	130 €	78.50 €
Soit adhésion seulement	130 €	75 €
Soit adhésion + souscription assurance	260 €	153.50 €

Fait à :

le :

Signature

PARUTION SUR L'ANNUAIRE DES PRATICIENS OMNES

Formation professionnelle en pratique de soins non conventionnels
- MERCI DE FOURNIR COPIES DE VOS DIPLOMES/ATTESTATIONS/CERTIFICATIONS -

Ecoles Fréquentées	Diplômes/Certificats obtenus	Date
1 :	1 :	
2 :	2 :	
3 :	3 :	
4 :	4 :	
5 :	5 :	
Stages divers post/professionnels (sauf journées d' <u>information</u> « labos »)	Nom de l'établissement/nom labos/	Nbre d'heures
1 :	1 :	1 :
2 :	2 :	2 :
3 :	3 :	3 :
4 :	4 :	4 :
5 :	5 :	5 :

Techniques et spécialités*

Ne mentionner que les techniques employées, sur justificatif de diplômes/certifications/attestations, ce sont celles qui apparaîtront sur l'annuaire

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...
7. ...
8. ...

* **NB** : L'OMNES se réserve le droit de modifier des terminologies pour apparaître sur l'annuaire en ligne, en cohérence avec le cadre de la profession

ADHÉSION 2022 : mode d'emploi

- NB : nous pourrions traiter uniquement les dossiers complets –

Pièces à joindre **OBLIGATOIREMENT** au dossier d'adhésion

- le bulletin d'adhésion de 4 pages rempli, signé en page 3
à envoyer OMNES -13 chemin des Senteurs – 26400 AOUSTE SUR SYE
- la photocopie de mon diplôme de naturopathe (ou une attestation de réussite école)
- le justificatif de déclaration d'activité
URSSAF ou Kbis ou avis de situation au répertoire SIRENE
ou convention avec société portage, couveuse
- le paiement de la cotisation annuelle
- le paiement éventuellement de la souscription au contrat d'assurance groupe AXA-OMNES
par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'**OMNES**
- un extrait du casier judiciaire bulletin n°3
demande sur <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>
ou par courrier à : Casier judiciaire national - 107 Rue Landreau – 44317 Nantes Cedex 3
- la charte de l'OMNES datée et signée, précédée de la mention « Lue et approuvée »
en téléchargement en cliquant [ICI](#)

Les tarifs 2022	Naturopathes professionnels	Naturopathes professionnels pour tout adhérent déclaré depuis moins d'un an* au moment de l'adhésion
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Adhésion	130 €	75 €
Assurance groupe AXA-OMNES RCP + PJ (optionnel)	130 €	78.50 €

*tarifs valables uniquement la 1^{ère} année d'adhésion. Voir la date de début d'activité officielle sur les documents administratifs

* La cotisation couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours, même en cas d'adhésion tardive ; elle est reconduite tacitement chaque année, sauf dénonciation éventuelle.

* Toute radiation ou démission éventuelle doit être notifiée

Liste des écoles reconnues par l'OMNES en 2022

Académie de VITALOPATHIE, AEMN (formation de 1200h, certifiée de niveau 3, en présentiel et distanciel), AESCULAPE, ANINDRA, CENATHO, ISUPNAT, Institut EURONATURE, Institut HILDEGARDIEN, CFPPA de Hyères et de Mirecourt, CNR (en présentiel et distanciel), Dargère Univers, FLMNE (option 1200h), L'Arbre Rouge, Naturilys

Pour **toute personne issue d'un cursus autre** vous pouvez soumettre votre candidature à commissioncandidatures@omnes.fr
avec votre parcours de formation, vos diplômes, un cv et une lettre de motivation

NOTE IMPORTANTE SUR LES EXAMENS et DIPLOMES

Cursus : Si vous n'avez pas encore soutenu le mémoire, une attestation de réussite ou les notes justifiant de votre succès à l'examen de l'école sera acceptée sous réserve de nous fournir le diplôme final par la suite

* L'OMNES se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande d'adhésion, sans en donner les motifs, après analyse du dossier d'inscription.

Documents en téléchargement :

Tous les documents à lire avant votre inscription (charte, règlement intérieur, statuts, etc.) sont disponibles sur <https://www.omnes.fr/page/432941-statuts-charte-reglement>

Naturopathes, l'OMNES vous soutient.

Rejoignez-nous !



**Conseils
personnalisés**



**Formations
spécialisées**



**Réunions régionales
et nationales**



**Contrat d'assurance
RCP + PJ**



**Annuaire
référéncé**



**Offres privilèges de
produits et services**

ACCOMPAGNEMENT - PROFESSIONNALISME - PROXIMITÉ

Les praticiens OMNES sont des Naturopathes professionnels spécialistes de l'accompagnement en Santé Naturelle. Ils sont garants d'une pratique sûre, éthique et responsable.

www.omnes.fr



Devenir un professionnel OMNES ?

Le label OMNES est une garantie pour tous de sérieux et de sécurité de pratique de la part des Naturopathes professionnels. L'OMNES s'engage en ce sens auprès de tous, en proposant un cadre éthique et un soutien sécurisant, pour les Naturopathes professionnels comme pour les étudiants.

ACCOMPAGNEMENT - PROFESSIONNALISME - PROXIMITÉ

Le Naturopathe OMNES **ACCOMPAGNE** vers une meilleure connaissance de soi et vers l'autonomie. Il :

- accueille sans jugement et fait preuve d'une écoute active,
 - guide toujours au mieux et de manière personnalisée,
- dispense des conseils avisés et toujours adaptés à notre situation.

C'est un **PROFESSIONNEL** spécialiste qui :

- justifie d'une formation initiale solide et aboutie (plus de 1200h),
- se forme chaque année pour réactualiser ses connaissances et acquérir de nouvelles compétences,
- développe sa pratique en collaboration avec d'autres professions de l'accompagnement et de la santé,
- est le garant d'une pratique sûre et respectueuse (charte éthique),
- ne se substitue jamais à un professionnel de santé réglementé,
- n'incite jamais à modifier un traitement médical,
- ne vend jamais de produits dans le cadre de sa pratique,
- respecte la réglementation en vigueur pour la protection du consommateur : assurance responsabilité civile professionnelle, médiation à la consommation, RGPD, ...

C'est un praticien de **PROXIMITÉ**, il :

- déploie une écoute active et propose des **solutions pratiques, accessibles, au plus près des attentes**,
- met au service des objectifs, l'ensemble de ses connaissances,
- fait partie d'un **réseau national et local** de Naturopathes professionnels labellisés OMNES, qui collaborent pour proposer des accompagnements toujours plus adaptés (intervisions, supervisions).

Toute l'excellence d'un réseau de Naturopathes, proches de vous.

**Toutes les informations sur notre site Internet et par email :
www.omnes.fr - contact@omnes.fr**